

AUPAIR CONNECT — CHARTE

Charte des tâches de l'au pair

Ce qui est autorisé, ce qui ne l'est pas : un cadre clair
à signer.

CHARTE

FRANÇAIS

V1.0.0

Un au pair n'est pas une salariée de maison. La loi encadre précisément les tâches autorisées et la durée : accomplir davantage, ou payer « au noir », expose la famille à la requalification et à la travail dissimulé.

Le cadre légal français

L'accueil au pair repose sur une convention et des tâches à caractère familial ou ménager. La durée maximale est de 5 heures par jour et de 25 heures par semaine ; ces tâches doivent rester compatibles avec les cours de langue de l'au pair.

- Tâches à caractère familial ou ménager : garde d'enfants, petits travaux ménagers.
- Maximum 5 h/jour et 25 h/semaine.
- L'au pair est logée, nourrie et perçoit une contribution financière (argent de poche).
- Déclaration à l'Urssaf sous 8 jours (emploi familial).

CADRE RETENU POUR NOTRE FAMILLE

Tâches autorisées

- S'occuper des enfants : jeux, devoirs, repas, bain, coucher.
- Accompagner les enfants à l'école et aux activités.
- Petits travaux ménagers liés à la vie familiale.
- Participer à la vie de la famille et progresser en français.

Tâches interdites / signaux de travail dissimulé

Dépasser le cadre relève du travail dissimulé. C'est un risque pénal et social, mais aussi un facteur de rupture du placement.

- Dépasser 5 h/jour ou 25 h/semaine de façon récurrente.
- Confier des tâches sans lien familial (travaux lourds, gardiennage, activité professionnelle).
- Faire travailler l'au pair pour des tiers (voisins, amis) contre rémunération.
- Payer une partie « au noir » en plus de la déclaration Urssaf.

- Remplacer une salariée qualifiée par une au pair sur un poste à temps plein.

Bonnes pratiques pour rester dans le cadre

- Écrire les tâches et les horaires dans la convention signée.
- Tenir un planning hebdomadaire simple et vérifiable.
- Régler l'argent de poche et les cotisations par les canaux déclarés.
- Faire signer l'au pair et relire la convention ensemble.

À compléter ensemble

TÂCHES CONVENUES (LISTE)

.....

.....

.....

HEURES HEBDOMADAIRES CONVENUES

.....

SIGNATURE FAMILLE

.....

SIGNATURE AU PAIR

.....